MONITEUR ÉDUCATEUR

Diplôme d'État

Moniteur Éducateur

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Code RNCP : 492

Date d'enregistrement 16 mai 2007

Certificateurs :
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Ministère de la Justice
Ministère de Santé et de la Prévention

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Moniteur Éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes - enfants ou adultes - en difficulté ou en situation de handicap. Son intervention doit donner lieu au développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles. Il travaille toujours en équipe : éducateurs spécialisés, psychologues, assistants de service social, enseignants et médecins.

Le Moniteur Éducateur est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et les associations et structures privées. Il intervient principalement dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge individuelle et collective des publics. Dans certains cas (par exemple s'il exerce en internat), il peut être conduit à travailler la nuit et à avoir des horaires irréguliers.

Après l'obtention du DE, le Moniteur Éducateur peut candidater pour une entrée en formation d'Éducateur Spécialisé. Un allègement du temps de formation peut être demandé. Une commission pédagogique statue individuellement sur les demandes d'allègement.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigible pour l'entrée en formation.
Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

OBJECTIFS

Obtention du diplôme d'État de Moniteur Educateur en ayant validé l'ensemble des épreuves et ayant acquis l'ensemble des compétences du diplôme.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- **Une épreuve écrite d'admissibilité** destinée à apprécier le niveau de culture générale ainsi que les aptitudes à l'expression écrite. **Sont dispensés de l'épreuve écrite les titulaires :** d'un baccalauréat, d'un titre ou diplôme de niveau IV, d'un BEATEP (spécialité Activités sociales et vie locale), d'un BPJEPS Animation sociale, du DEAVS, du DEAES, du DEAMP, du DEAF, du DETISF, du BEP CSS, du DEAS.
- **Une épreuve orale d'admission** : entretien individuel destiné à évaluer la motivation et l'aptitude du candidat à l'exercice du métier ainsi qu'au suivi du parcours de formation.

Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

950 heures en centre de formation, réparties en 4 domaines de formation :

- **Domaine de compétences 1 :** Accompagnement social et éducatif spécialisé
- **Domaine de compétences 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé**
- **Domaine de compétences 3 :** Travail en équipe pluriprofessionnelle
- **Domaine de compétences 4 :** Implication dans les dynamiques institutionnelles

PRATIQUE

980 heures soit 28 semaines, réparties en 2 périodes (une par année de formation) :

Les stages (ou périodes chez les employeurs) doivent enrichir et dynamiser les connaissances théoriques en confrontation avec la réalité et en fonction de la diversité des pratiques professionnelles existantes.
Pour les étudiants en situation d'emploi, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, un stage hors employeur est obligatoire pour une durée minimale de 8 semaines.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque module de formation est évalué selon des critères et des indicateurs qui lui sont propres. Des travaux individuels et collectifs sont menés tout au long de la formation, qui concourent à l'élaboration des écrits et des oraux de certification. De façon plus générale, l'évaluation est formative et continue, elle tient compte de l'assiduité, de la participation individuelle et collective, de la collaboration et de l'enrichissement apportés à la dynamique de groupe.

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance entre formation théorique en centre de formation et formation pratique sur différents terrains (au moins 2).
L'accompagnement en centre de formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques diversifiées et des approches conceptuelles pluridisciplinaires en référence à la pratique. L'étudiant est au centre du dispositif, il est pleinement acteur de sa formation, dans les différents apprentissages ainsi que dans l'élaboration et l'évaluation de son projet professionnel.

TARIFS

Frais de sélection :

- Epreuve écrite d'admissibilité : 50€*
- Epreuve orale d'admission : 60 €

*ne concerne pas les candidats dispensés

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,50€/h soit un total de 12 825€ (hors autofinancement)

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale :** Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance :** Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences :** Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Autofinancement**

CALENDRIER D'ADMISSION

Paris
Épreuves écrites et orales prévues entre janvier 2024 et mai 2024

Melun
Épreuves écites et orales prévues entre avril et juillet 2024

Sous réserve de modification.
Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris :** 40 places dont 16 places financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun :** 40 places dont 16 places financées par la Région IDF

INDICATEURS 2023

Établissement de Paris :
- **Taux de réussite :** 93%
- **Taux de remplissage :** 90%
- **Taux d'abandon :** 19,5%

Établissement de Melun :
- **Taux de réussite :** 95%
- **Taux de remplissage :** 67,5%
- **Taux d'abandon :** 32%

CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Abigaël BERAUD
01 73 79 52 49
aberaud@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Nadia KHALSI
01 73 79 51 20
nkhalsi@parmentieridf.fr

Service admission
01 73 79 51 15
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN
8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière
Eva MENDY
01 78 49 60 37
emendy@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Elodie PLOCUS
01 78 49 60 14
eplocus@parmentieridf.fr

Service admission
01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023